



BULLETIN MUNICIPAL de SAINT MARTIN LE VIEIL



Le mot du Maire

Dans le numéro 13 de ce bulletin, vous trouverez des informations sur la vie de notre village durant ces six derniers mois.

Le début de cette année 2015 a été marqué par de graves événements qui ont secoué notre pays, mais, en ce début de juillet, avec les premières canicules et les moissons, nous avons retrouvé un rythme qui nous est familier.

L'année 2015, en France, marque le 70° anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, mais cette année est aussi le 1200° anniversaire de notre village puisque c'est en 815 que l'on trouve une trace écrite de son existence.

Cela fait maintenant dix huit mois que nous faisons partie d'un ensemble de 73 communes regroupées autour de «Carcassonne Agglo» et que nous avons délégué à cette communauté de nombreuses compétences qui auparavant étaient du ressort de notre commune: l'eau et l'assainissement, l'entretien des sentiers et du plan d'eau, le projet d'aménagement des tours...

1 - Le mot du maire

2—l'Agglo-Carcassonne

3 - Actualités de la commune

4 - Brèves

D'une façon générale, les problèmes d'entretien, du fait de l'éloignement du centre décisionnel, mériteraient une meilleure synchronisation entre les services techniques de l'agglo et ceux de la commune. La commune a la connaissance et l'expérience de ses installations mais n'a pas toujours les moyens techniques ou financiers, tandis que l'agglo a les moyens techniques mais est pénalisée par l'éloignement. Pour ces services de proximité, une harmonisation des activités est donc à trouver. Cela ne devrait pas être insurmontable.

Un autre sujet important dans la vie de tous les jours est celui des ordures ménagères. Le nouveau syndicat, le COVALDEM, s'engage aujourd'hui dans la voie environnementale en modernisant ses installations. Les investissements sont conséquents. Toutefois, toutes ces mesures nouvelles et sans doute nécessaires qui concernent le stockage, le ramassage, le traitement sont prises avec un minimum de concertation avec la population et les élus. Nous ne cachons pas notre inquiétude quant à la mise en place des nouvelles dispositions qui se présenteront à nous à la rentrée. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour embellir notre village et nous demandons que soit pris en compte à la fois les besoins de la population et la protection de notre patrimoine.

Déjà cet été, les visiteurs de Villelongue pourront apprécier la reprise des travaux aux abords de l'abbaye. Le chemin piétonnier qui devrait traverser la Vernassonne par un gué et la pose d'une signalétique devront favoriser l'accueil des touristes.

Dans le village, l'aménagement du verger est quasiment achevé et malgré les fortes chaleurs nous recevons de nombreux témoignages de satisfaction sur le jardin et le fleurissement du village.

Cet été enfin, de nombreuses manifestations culturelles auront lieu sur notre commune, elles sont le reflet du dynamisme de nos associations. Nous leur souhaitons de belles réussites.

En cette veille du 14 juillet, je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes vacances.

Le Maire

L'AGGLO

• Réunion du 24 Février 2015

Le mardi 24 février 2015 à 18h30 la population de Saint Martin était conviée à une réunion. Les représentants de l'Agglo, messieurs Éric Peilhe directeur général des services et Emmanuel Pidoux responsable de la culture, présentaient le programme MON 2020. Cette réunion avait été précédée d'une distribution de tracts par la mairie afin de motiver la population: opération réussie puisque une quarantaine de personnes était présente. Après une introduction de Max Koenig, les nombreuses questions soulignaient les différents problèmes d'une commune rurale: quel sera le coût de telles mesures ? quelle incidence sur les impôts locaux ? y aura-t-il des transports à la demande vers Bram qui est le bassin d'activités traditionnel de Saint Martin ? ainsi que des questions sur le futur PLUi.

La synthèse des questions abordées par les 73 communes de l'AGGLO devrait permettre de mettre en place une politique adaptée aux besoins recensés.

• Election des conseillers départementaux

Dimanche 29 mars s'est clôturé le deuxième tour des élections des conseillers départementaux . A Saint Martin Le Vieil, Régis Banquet a été élu avec 66% des voix .

• Signalétique

Trois panneaux mettant en valeur les sites village-plan d'eau-abbaye seront réalisés permettant aux visiteurs de découvrir les richesses de notre patrimoine.

• La Station d'épuration.

Hors de service à la suite de problèmes mécaniques, elle est à nouveau opérationnelle depuis le début juillet. Un filet de protection contre la chute des feuilles et des dispositifs de sécurité sont prévus.

• Le Plan d'Eau.

Ses abords ainsi que ceux du terrain de tennis ont été fauchés. Le lac connaît un problème d'alimentation et un béal ensablé: des travaux de curage sont prévus.

• Conduites d'eau en plomb.

La deuxième phase de remplacement de ces conduites, au nombre de douze, a été réalisée. De nouveaux compteurs ont été placés extérieurement.



• **Vue du verger** dont les travaux se terminent. Seul l'éclairage reste à installer.

• Service Social

Le 7 avril se tenait la réunion du CIAS au lac de la Cavayère présidée par monsieur Iché, en présence de monsieur Peilhe, directeur général des services et de mesdames Garino, vice-présidente et Mani, directeur général adjoint. Cet établissement public autonome gère les problématiques sociales du petit enfant à la personne âgée, en passant par la solidarité avec les personnes en situation de précarité ou d'insertion.

Le pôle **accueil petite enfance** (3 mois à 5ans) propose accueils collectifs et individuels.

Le pôle **enfance jeunesse** propose des accueils de loisirs 3 à 11 ans, et accueil loisirs adolescents 12 à 17 ans.

Pour les anciens, le pôle **soins infirmier à domicile (SSIAD) et maintien à domicile** propose des soins par infirmières et aides soignantes, portage des repas et aide à la téléassistance.

Le pôle **précarité et insertion** accompagne les politiques d'insertion.

Le pôle **espace éco-citoyen** développe des actions éducatives avec les classes nature et environnement et les dispositifs sociaux éducatifs.

Le pôle **centre sociaux** développe l'animation de la vie sociale. Pour toutes ces actions la commune dépend du centre social d'Alzonne (04 68 24 50 30)

A la question d'un élu de la commune de savoir si le financement de ces actions du CIAS aurait un impact sur les impôts de la commune, monsieur Iché précisait que certainement l'ensemble de ces actions ne pourrait intervenir dans le même temps, qu'il y aurait des priorités et que les impôts locaux ne seraient pas augmentés.

LA COMMUNE

Saint Martin le Vieil Vue du ciel.



• Cérémonie des Vœux.

Le samedi 17 janvier 2015, à la salle des fêtes, avait lieu la cérémonie traditionnelle de la présentation des vœux du Conseil à la population de Saint Martin Le Vieil. Après les discours officiels de Max Koenig et de Régis Banquet, président de l'Agglo, notre maire remettait la médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales à Daniel Pinet lors d'un discours empreint d'émotion et d'humour sanctionné par des applaudissements de l'assistance à l'énoncé des travaux effectués par Daniel dans notre village. Lors du verre de l'amitié qui clôturait cette cérémonie, Daniel fut félicité, embrassé en véritable héros du jour.

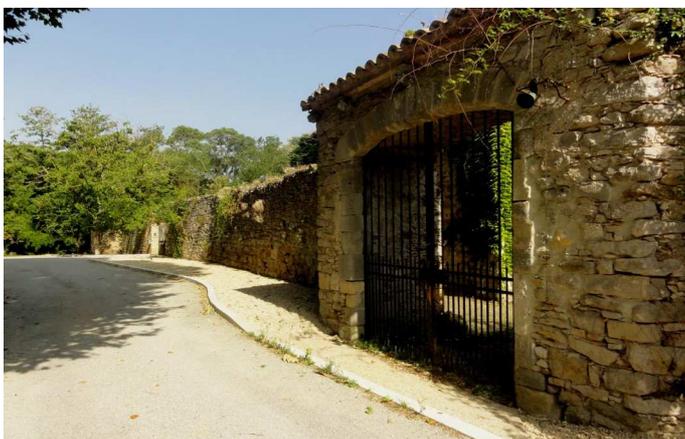


• La salle de fêtes

Les associations utilisent de façon habituelle la salle des fêtes : loto, salle de gymnastique ou de danse, repas etc. Or elle ne répond plus à la demande. Le mardi 28 avril 2015 autour du maire et d'élus, les associations présentaient leurs souhaits. La synthèse des demandes s'avérant complexe pour rendre cette salle plus opérationnelle, des conseils ont été demandés à un architecte. Une prochaine réunion se tiendra pour faire le point.

• Les travaux

L'aménagement des parkings de Villelongue et des abords sont terminés. D'autres devraient être finalisés au cours de l'année 2015. En particulier le gué qui, reprenant l'ancien parcours, permettra de rejoindre l'abbaye évitant la route, par un cheminement bucolique.



Vue des murs d'enceinte de l'abbaye et l'aménagement des abords.

- La Place d'Alpic: le chantier débuterait en 2016. Le financement est assuré par le Conseil Général et la Région à hauteur de 50%. Manque celui de l'Etat (20%)

- des toilettes ont été mises en place au niveau du parvis Est de l'église.

• Les Cruzels.

Le dernier rapport du BRGM a été remis le 30 juin. Il est important car succédant à deux autres et trois visites, il définit, dans ses conclusions, la gestion des Cruzels et les conditions de leur réouverture au public.

• Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé au niveau de la commune sous la responsabilité du maire. Il vise à planifier des actions face à des événements calamiteux majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il prévoit l'alerte, l'information, la protection de la population. Ce document, en cours d'élaboration, devrait être finalisé fin août. D'ores et déjà il est bon de savoir que l'alerte se déclenche par deux moyens : une sonnerie de la cloche de l'horloge pendant trois minutes et la circulation du camion communal muni d'un système de haut-parleur.

• Ramassage des ordures ménagères

En 2014 le COVALDEM, qui normalement fournissait à la commune trois paquets de sacs poubelle par habitant en une seule fois, n'a rempli son contrat qu'en 2015. Daniel n'a pu donc effectuer la distribution qu'en 2015, une fois les trois paquets fournis. D'autre part, toujours au niveau du Covaldem, un nouveau mode de traitement des déchets va être mis en place qui va modifier le type de collecte que nous connaissons actuellement.

BREVES

• Etat civil

La commune s'est associée aux vœux qui ont accompagné le centième anniversaire de madame Jeanne Eloffe lors d'une cérémonie chaleureuse et émouvante à Villelongue le 27 juin.

• Décès

Madame Jeannette Mas le 25 décembre 2014 à l'âge de 92 ans.

Monsieur Joseph Mas, le 31 mars 2015 à l'âge de 92 ans.

• Naissances

3 janvier 2015 : Lindsey Lebnaoui fille de Malik Lebnaoui et d'Emilie Larrive.

19 janvier 2015: Cameron, Evan Berna fils de Guillaume Berna et Elodie Péron

6 mars 2015: Marguerite, Freya, Muriel Mivielle fille de Julien Mivielle et Helen Massy- Beresford.

• Mariage

Aurélie Pinet et Laurent Gleizes le samedi 6 juin 2015.

• Recours

Suite à un refus de permis de construire par la commune, deux recours ont été introduits. Le Tribunal Administratif a validé la décision municipale en date du 7 mars 2015.

• Familles d'accueil

Certains de nos aînés ne se sentant plus en capacité de vivre à leur domicile, ont la possibilité d'être hébergés en famille d'accueil dans notre département. Le conseil général de l'AUDE gère le mode d'accueil. Pour notre secteur, il s'agit du :

CLIC Carcassonnais

18 moulin de la Seigne

04 68 11 35 40

Il faut s'adresser à ce service afin de remplir un dossier d'admission. Les coûts d'hébergement sont sensiblement les mêmes qu'en EHPAD.

Vue des tours et de la rosace du jardin médiéval.



Rappel: il est possible de consulter l'actualité et les documents officiels (PLU, PPR) de la commune sur le site internet : www.saintmartinleveil.fr



Le drapeau des « Anciens Combattants de la guerre 14-18 » de la commune a été remis à neuf par les mains expertes de Marine, fille de notre adjoint Christian Viè, qui a effectué un travail remarquable de patience et de minutie.

Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : st-martin-le-veil@wanadoo.fr